L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. | WINNIPEG, MAN., 4 DECEMBRE 1899. | NUMERO 44

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis.................... $1.00
Europe (compris le port)................ 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne................ .12c.
Chaque insertion subsequente............ .8c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées, au taux de 25 chaque.

AVIS.

Le bureau d'organisation pour les comtés français et pour les électeurs français de Winnipeg siégera en permanence pendant la durée de la période électorale au No. 367 de la rue Main.

Audessus de Richard et Cie marchands de vins.

Adresse postale boite 1309, Winnipeg.

Silhouettes Politiques.

M. LAUZON—

En vertu de la parole divine que "les derniers seront les premiers" nous commençons par l'ineffable Jean Baptiste Lauzon; car à quelque point de vue qu'on l'envisage, par le long, le large ou le travers, l'ami Lauzon est bien le dernier, d'un grand bout dans l'echelle, des candidats qui se disputent la représentation des comtés français.

Son mérite le plus clair, disons le seul, pour être sincères, est d'avoir le portefeuille bien garni.

Par exemple, un front de bœuf, un toupet d'airain, dont la source réside en sa compléte ignorance;

Ses discours pour qui les entend, font songer au brinballement désordonné et discordant que produit la cloche suspendue au cou d'une vache.

Une série de divagation, de coqs à l'âne, de bourdes et de calinotades, éclatant comme des pétards un jour de mardi gras sans qu'on sache ni pourquoi ni comment.

Fait rire son auditoire, il est vrai, mais le fait rire à ses dépens, ce dont il ne s'aperçoit même pas tant est grande sa phénoménale suffisance.

Declare d'ailleurs, avec une modestie charmante qu'à part lui, il n'y a pas deux membres en chambre qui sachent parler.

Parler comme lui, assurément oui, il n'y en même pas un seul, ce dont il faut d'ailleurs se féliciter.

Voudrait se faire passer pour l'homme le plus important de la Province, et déclare à qui veut l'entendre que rien ne peut se faire, sans son avis?

En réalité, il est le bouffon de la chambre, où son existence même est entièrement ignorée.

Aussi n'a-il pu obtenir pour ses électeurs la moindre faveur pendant toute la durée de sa session.

Cela ne l'empèche point de les berner de ses gasconnades, car il traite toutes les affaires, en maquignon "bluffeur" et toise les hommes au volume de leur portefeuille!

C'est d'ailleurs le seul point de comparaison qui lui soit permis, la seule chose qu'il connaisse à peu près.

N'a pas même assez de bon sens pour comprendre qu'il n'aurait jamais dû sortir de son étal, où il trône au milieu des veaux des vaches et des cochons.

La sagesse consiste à savoir vivre dans son milieu et à n'en pas sortir.

M. J. B. Lauzon parcequ'il enfile les mots au bout les uns des autres,comme des saucisses,aurait tort d'en vouloir tirer vanité!

En somme un nullité prétentieuse, vessie gonflée de vent, et pour le comté de St. Boniface un véible deshonneur.

TH. PARÉ.—

Un petit homme, qui se croit un grand homme, et ne permet pas aux autres d'en douter.

Toujours prêt à monter sur ses ergots; d'une susceptibilité extrême; se huche à tout propos sur les échasses de la dignité et des prrrrrincipes!

Affecte une humilité excessive, qui dissimule mal un extraordinaire orgueil; son humilté est un manteau troué de toutes parts, et à travers lequel percent un orgueil excessif, et la conviction entière de sa supériorité.

Joue volontiers, au souverain absolu et de droit divin, doit porter la nuit une couronne tricotée, en guise de bonnet de coton.

Est comme l'enfer, pavé de bonnes intentions, mais en fin de compte, a laissé pendant huit ans son comté privé de tout octroi, de toute amélioration, et n'a jamais réussi à faire passer une seule motion en chambre: par une coincidence singulière se trouve toujours du côté de la partie défaite!

Aime à se vanter de posséder une qualité maitresse, "le jugement" mais en réalité pêche totalement par insuffisance notoire à cet égard.

N'admet pas la contradiction, et ne tient pour valables que ses seuls arguments.

"En demeurant le meilleur homme du monde" s'il avait assez de jugement pour se confiner en ses spécialités municipales, où il fait merveille.

Avec toutes ses bonnes intentions, et ses qualités réelles est l'homme le plus dangereux qu'il soit possible, en tant qu'homme politique, par cela même qu'il est inaccessible à tout raisonnement.

En somme une calamité pour son comte.

ROGER MARION—

Roger Bon-Temps, prenant le temps comme il vient et le vent d'où qu'il souffle.

Ne voit dans la position de député, qu'une fonction rétribuée, une place fort peu pénible et suffisamment payée.

Ni qualités, ni défauts et se contente généralement en chambre d'être "de l'avis de ces messieurs."

Adheré corps et âme au programme de Hugh John Macdonald; programme bien connu pour son mutisme complète sur la question des Ecoles, ce qui n'empêche pas ce bon M. Marion de crier tout haut; les Ecoles, les Ecoles. Ne brille pas par la logique.

Almanachs 1900.

Nous recevons de M. J. B. Rolland & Fils, de Montreal, leurs Almanche pour 1900, qui viennent de paraitre.

Comme toujours ces deux publications si justement recherchees, rependront encore parfaitement a leurs lecteurs. Dans l'Almanach agricole, commercial et historique, ils y trouveront la somme la plus complete de renseignements sur l'Eglise du Canada, le Gouvernement, etc. dans l'Almanch des Familles la même abondance de l'engendes, histoires, conseils pratiques, etc., quin le font einsi que son nom l'indique le veritable Almanach des familles.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands, suprix de Cinq centins chacun.

Inventions Nouvelles.

Tout progrès est la resultat d'idées nouvelles que souvent la grande majorité considère impraticables ou insonséns. Ceux qui ont fait notre présente civilisation si brillante ont pensé différement, et par suite de leurs idées en apparence irréalisables, nous ont cependant donné la puissance de la vapeur, l'électricité, le télégraphe, le télephone les machineries si utiles et si diverses actuellement en usage dans l'agriculture, etc. etc. Fulton, Watt, Morse, McCormick et combien d'autres célebres inventeurs ont fait des morveilles en cultivant des idées parfois bien simples de conception.

Tout en considérant ces grands inventeurs comme les bienfaiteurs de l'humanité,—l'inventeur plus humble ne saurait passer inaperçu; en effet, ne sont ce pas es recherches,les découvertes, les travaux de ces modestes chercheurs qui, en découvrant et perfectionnant tant d'articles qui en eux-mêmes semblent si peu ouvrent cependant la voié aux grands inventours pour des inventions aussi utiles que généralement appréciées par le monde entier.

(Communication de Messieurs Marion & Marion, Sollliciteurs de brevets et Experts. Edifice de la New York Life, Montréal.)

Un TRIOMPHE.

Le triomphe de la science médicale: le BAUME RHUMAL guérit toux, rhumes, grippe, bronchite, sans nécessité de régime spécial.

Election General de la Province

LISTE DES CANDIDATS

COMTÉ	MINISTERIELS	OPPOSITION.
Avondale	T. Dickie	James Argue
Beautiful Plains	R. C. Ennis	John A. Davidson
Birtle	C. J. Mickle	W. M. Howard
Brandon City	C. Adams	S. W. McInnes
Carillon	MARTIN JEROME	R. MARION
Cypress	Alfred Doig	Geo. Steele
Dauphin	T. A. Burrows	Robt. Hunt
Deloraine	C. A. Young	Edward Kerr
Emerson	Robt. Hamilton	D. W. McFadden
Gimli	S. Jonasson	S. Baldwinson
Kildonan and St. Andrew's	D. F Reid	Dr. O I. Grain
Killarney	Fidlay M. Young	Geo. Lawrence
Lakeside	Jas. McKenzie	E. D. Lynch
Lansodwne	T. C. Norris	A. Fenwick
La Verandrye	W. LAGIMODIERE.	
Lorne	Jas. Riddell	S. Umphrey
Manitou	J. L Brown	Robt. Rodgers
Minnedosa	R. H. Myers	Thos. H. Jackson
Morden	D. N. McMillan	H. Ruddell
Morris		Colin H. Campbell
Mountain	Thomas Greenway	J. T Gordo
Norfolk	J. G. Barron	Robt. F. Lyons
North Brandon	A. C. Fraser	Thos.E.Greenwood
Portage la Prairie	Robt. Watson	Wm. Garland
Rhineland	V. Winkler	W. J. Potter
Rockwood	Samuel J. Jackson	Isaac Riley
Rosenfeldt	Enock Winkler	
Russell	Wm. S. Crerar	H. A. Mullins
St. Boniface	S. A. D BERTRAND	J. B. LAUZON
Saskatchewan	J. H. McConnell	Wm Ferguson
Souris	A. M. Campbell	A. E. Thompson
South Brandon	F. O. Fowler	Wm. Henderson
Springfield	Thos. H. Smith	E. F. Huthcings
Turtle Mountain	Jas. S. Beekle	Jas. Johnson
Virden	W. J. Kennedy	Jas. Simpson
Westbourne	T L. Morton	D. Wilsn
Woodlands	A. F. MARTIN	R. P. Roblin
Winnipeg, South	J. D. Cameron	H. C. Macdonald
Winnipeg, North	P. C. McIntyre	Dr. Neilson
Winnipeg, Centre	Col. McMillan	A. J. Andrews

INDÉPENDANTS

Cypress—J. K. McLennan.
Emerson—Wm. Landsay.
La Verandrye—T. PARE.
Mountain—Spencer Percival.
Virden—Geo, Freeman.
Rosenfeldt—Wm. Hespeler.
Morris—Stewart Mulvey.
Russell—Jas. Fisher

M. Deroulede

Répudie toute entente avec les Royalistes, dans un manifeste

Paris, 21—L'enquête du sénat constitué en haute cour pour le procès de M. P. Deroulède s'est terminée, hier, par la lecture d'un manifeste que l'accusé avait dessein d'adresser au peuple, s'il avait réussi à conduire les troupes à l'Elysée, lors de l'élection du président Loubet. Dans ce manifeste, M. Déroulède répudie toute idée d'entente entre la ligne des Patriotes et les royalistes, termine en affirmant son amour pour la République et la patrie.

Agriculture.

Tout le monde sait que les bestiaux canadiens ne pouvaient pas entrer librement en Belgique. Ils étaient frappés d'embargo. On leur avait, sans doute pour protéger l'élevage du pays ou quelque monopale, trouvé des maladise, comme la phtiisie, qui les mettaient dans l'impossibilité de rester vivants sur le territoire belge.

Que les motifs n'exclusion fussent fondés ou non, notre élevage n'en était pas moins dans une situation désavantageuse et nous en souffrions séeieusement comme autrefois nous souffrions, avant l'arrivée du gouvernement Laurier au pouvoir, de la quarantaine que devaient subir nos bestiaux qui passaient par les Etats-Unis.

Or, voici que nous avons encore une fois raison de dire que l'action bienfaisante du gouvernement libéral d'Ottawa s'exerce constamment et partout. En effet, depuis le 15 courant, l'embargo n'existe plus et nos animaux ont maintenant accès libre en Belgique. Comme nos rapports dommerciaux avec le monde entier se développent de jour en jour et que notre bétail est de plus en plus estimé, il n'y a pas de doute que notre élevage va profiter de la suppression de cette barrièae que n'ont jamais pu faire abaisser les conservateurs.

The Liquor License Act.

The following application has been made, and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No, 4, at 5 p. m. on Friday the 22nd day of December, A. D. 1899 at Mr. Mathers Office 432 Main Street, Winnipeg.

M. Chamberland, for transfer of the Chamberland Hotel, St. Boniface, to Emanuel Couture of St. Boniface.

Dated at Winnipeg this 28th day of November, A.D., 1899.

J. PENROSE.
Chief Inspector

L'ECHO DE MANITOBA

LUNDI, 4 DECEMBRE 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,
Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Avant de Voter.

Voici venu le moment décisif, le moment de mettre en pratique l'opinion que chacun s'est formé au cours des semaines et des mois qui se sont écoulés; c'est bien le moins qu'à cet instant suprême nous venions résumer brièvement à nos lecteurs la situation telle qu'elle apparait à tout homme impartial.

Nous sommes convaincus qu'à part quelques exceptions fort rares, la grande généralité de nos concitoyens entend surtout et avant tout servir et promouvoir les intérêts de la minorité.

Les amis de MM. Bernier et LaRivière résument toute leur politique en un nom "Greenway" en une idée la vengeance!

Ils ne sont pas capables de nier les concessions très réelles dont nous jouissons, et pour éviter de parler du présent, ils se confinent exclusivement dans l'avenir.

Pour nous peu nous importe le nom que porte le gouvernement dont nous avons obtenu les satisfactions fort appréciables de l'heure actuelle.

Nous avons à nous occuper, non point de savoir les mérites ou les démerites d'un tel ou d'un tel, mais bien uniquement de savoir quel est le meilleur chemin à suivre pour tirer le meilleur parti possible de la situation actuelle.

Ce n'est pas aujourd'hui une question de principes, c'est une question d'affaire, de business.

La preuve en est dans l'attitude même de notre clergé qui se tient dans la neutralité la plus absolue!

Il n'y a plus que les Bernier et les LaRivière qui ont le toupet de vouloir faire sortir tout leur arsenal "des principes sacrés" pour se lancer dans la lutte.

Ils n'ont pas de poudre pour charger leurs gros canons, pas de faits pour donner un semblant de vérité à leurs prétentions.

Ainsi donc en allant voter demandez vous uniquement:

1o. Quel est le parti qui offre le plus de garanties à la minorité.

2o. Quel est l'homme le plus propre à promouvoir nos intérêts.

C'est là toute la question et rien autre.

N'allez pas voter pour ces fourbe

Rien ne peut démontrer plus clairement que seul l'aveugle esprit de parti inspire le "Manitoba" que la façon dont il parle du parti qu'il soutient.

"Le parti conservateur, nous dit-il, est le parti de la justice et du droit. Le seul qui soit favorable à la minorité."

Or a chaque instant le "Manitoba" reçoit de cruels démentis des chefs de ce même parti conservateur. Ils nous sont favorables tous ces gros bonnets bleus! ah! oui, parlons en!

Sir Charles Tupper et ses organes: le "Mail and Empire," le "News" et autres feuilles du même acabit déversent depuis un mois l'injure et l'outrage sur la province de Québec et les canadiens-français.

Hugh John McDonald et son organe le "Télegram" déclarent ouvertement que le parti conservateur doit laisser de côté la province de Québec et gouverner fut-ce au détriment de cette province.

Et dire qu'il y a des canadiens français qui soutiennent de pareils chefs et de pareilles théories! Parmi eux, au bas, tout au bas de l'échelle ils sont représentés par M. Lauzon, et par M. Bernier qui changent d'opinions comme de chemises! par le "Manitoba" qui n'a pas osé seulement relever les injures jettées à la face de la population française par ses amis anglais.

Et voilà le parti que M. Bernier à l'audace de prétendre le seul favorable aux canadiens français!!!

Monsieur Hugh John Macdonald fait ouvertement la guerre à la langue française. Il lutte contre les canadiens catholiques et contre les galliciens catholiques sous pretexte qu'ils se laissent trop facilement mener par leur clerge.

Le "Manitoba" trouve cela tout naturel et prétend nous faire soutenir un parti dirigé par de pareils hommes et affichant de tels principes!

Sur la question des écoles, le parti conservateur ayant en dernier lieu Sir Charles Tupper à sa tête, à berné pendant six ans la minorité.

Il a d'abord refusé de faire désavouer la loi de 1890 lorsqu'elle fut voté.

Puis il a joué une abominable comédie avec le bill rémédiateur tandis qu'il envoyait ici Dickie et Desjardins pour négocier un arrangement à l'amiable.

Le vieux Tupper avec une remarquable inconstance change d'opinion en changeant d'auditoire; il déclare un jour que la question est définitivement reglée; un autre jour il laisse entendre qu'il est toujours disposé à présenter un bill rémédiateur En fin de compte il se moque ouvertement de nous.

Quand à Hugh Johh Mcdonald il déclare carrément que la question est morte et qu'll fera observer la loi de 1890 dans toute sa rigueur!

Et le "Manitoba" affirme malgré tout que le parti conservateur peut seul regler la question!

Que penser donc de ces gens là? Sont-ils aveugles ou sont ils fous?

Aujourd'hui, pour combler la mesure, McDonald fait venir pour l'aider dans sa campagne électorale le trop célèbre Clark Wallace lui même; c'est-à-dire le pire ennemi des catholiques et des français.

Irions-nous donc supporter un parti qui se montre à tel point hostile à notre égard? Nous tous canadiens-français qui luttons depuis si longtemps pour nos droits, irons nous nous jeter tête-baissée dans la gueule du loup en portant au pouvoir ceux qui abandonnent ouvertement, nos intérêts et nous crachent presque journellement l'insulte et le mépris?

Son Modele

Le fameux "Manitoba," le modéle immaculé des journaux de la bonne presse, le défenseur de la foi et l'apôtre de la langue française n'a pas eu honte d'emprunter au "Morning Telegram" et de reproduire la semaine dernière une série de dessins d'un gout aussi délicat que la gravure elle-même, ce qui n'est pas peu dire!

Le "Manitoba" s'en va ainsi bras dessus, bras dessous, avec ce même "Telegram" qui a jeté la boue à pleines mains sur la province de Québec et tous les canadiens-français.

Et ainsi apparait encore une fois, plus apparente l'ignoble hypocrisie de ce journal qui par esprit de parti est prêt à faire cause commune avec nos pires ennemis.

Une preuve bien claire

Le "Manitoba" veut en imposer à coup d'audace, mais il ne réussira qu'à se faire racler d'importance.

Il cherche comme toujours à se poser comme l'organe de l'évêché et à parler en son nom. Ce à quoi il n'a pas le moindre prétexte de prétendre, pas le moindre.

Nous affirmions donc catégoriquement que l'attitude de M. Bertrand sur la question scolaire reçoit l'appui moral de l'autorité éclésiastique, et pour le prouver il nous suffit de rappeler ce que tout le monde sait:

Que depuis deux ans M. S. A. D. Bertrand poursuit de concert et avec l'entier assentiment de Monseigneur l'achevement de la polique des conciliation.

Quand à sa candidature, il n'a jamais demandé aux autorités ecclésiastiques autre chose que la neutralité absolue, telle que conforme aux propres instructions de l'archevêque de St. Boniface.

La vérité est que M. J. Bernier à pu réaliser que il se flattait vainement de conquérir cet appui et c'est pour cela qu'il parait aujourd'hui si contrarié.

Encore leur procedes

Le "Manitoba acculé, a recours à tous les expédients. Il accuse M. Bertrand de s'être servi d'une lettre de l'autorite ecclésiastique, durant son voyage à travers le comté!

M. S. A. D. Dertrand n'a pas besoin de se servir des lettres de qui que ce soit pour que chacun comprenne et apprécie le rôle qu'il a joué depuis deux ans et les services rendus par lui à la cause de la minorité.

Qui est-on allé chercher lorsqu'il s'est agi d'entrer dans la voie des négociations et de la conciliation préconisée par le saint Père, est-ce J. B. Lauzon, est-ce le senateur Bernier, est-ce A. A. C. LaRivière?

Non pas, mais bien Monsieur S. A. D. Bertrand. Il s'est dévoué à cette œuvre, il a donné de tout cœur sa collaboration; sans bruit, sans forfanterie.

Que les politiciens de la trempe des ci-dessus denommés, enragent de se voir, laissés au rancart, c'est bien naturel, mais ils peuvent en prendre définitivement leur parti.

Les Resultats

Il n'y a plus de doute possible à présent sur le résultat final des élections. Ce n'est plus une espérance, c'est une certitude que nous avons de voir le gouvernement libéral reprendre le pouvoir.

Partout les apparences sont magnifiques dans les quatre comtés français et nous ne pouvons plus douter que la victoire ne reste finallement aux quatre candidats canadiens français libéraux.

Jamais la population française du Manitoba n'aura été mieux ni surtout si fortement représentée au parlement provincial. Quatre députés de valeur unis par leurs opinions semblables et marchant la main dans la main sans causes de désunion possible pour défendre les intérêts de la minorité catholique française nous rendront forcément d'immenses services.

Dans le comté de St. Boniface le crédit de M. Lauzon baisse de plus en plus; les phrases sonores mais vides et sans aucun bon sens qu'il débite à tort et à travers dans ses assemblées ne sont pas faites pour le rehausser dans l'estime du public.

Il a encore essayé de jouer une de ces hâbleries dont il est coutumier. Les assemblées de M. S. A. D. Bertrand sont fixées et publiées depuis lundi dernier et M. Lauzon en venant jeudi, le jour de la nomination faire le fanfaron et inviter M. S. A. D. Bertrand à son assemblée, s'est tout simplement moqué du public, il sait bien que M. S. A. D. Bertrand ne peut quitter ses assemblées annoncés, pour aller à celles de Lauzon.

Les nouvelles qui nous arrivent de toutes parts confirment l'assurance de sa prochaine victoire et il n'est pas douteux qu'il réunisse en grande majorité les suffrages des électeurs du comté.

Dans Woodland le succès de M. A. F. Martin s'affirme de plus en plus. Seules quelques calomnies répandues par des conservateurs sans pudeur pouvaient peut-être lui faire un certain tort parmi ceux qui jugent superficiellement; elles ont été brillament démasquées à la réunion de Poplar point, lorsque M. Golden s'est vu forcé d'avouer au public ses propositions indignées lors des dernières élections et la façon dont il avait été mis dehors par M. Martin.

A certains endroits M. Martin a été réclamé par la foule qui se presse toujours pour l'écouter. Toutes ses assemblées contradictoires sont de véritables triomphes, à tel point que M. Roblin sentant sa faiblesse recule piteusement en refusant de prendre maintenant part à ses assemblées.

Dans Carillon les nouvelles sont excellentes et tout annonce la prochaine victoire de M. Martin Jérôme et une écrasante défaite pour M. Marion.

Quand à La Vérandrye, M. Lagimodière à complètement battu son adversaire aux assemblées de Ste-Anne et de Lorette qui ont été un éclatant succés, M. Paré s'est du reste complètement discrédité lui-même en n'osant pas arborer ses couleurs, en lâchant le parti qu'il avait toujours servi, sans avoir pour cela la franchise de se rallier au gouvernement libéral. A Lorette, dans sa rage de se sentir perdu, M. Paré à été jusqu'à faire une interruption insultante et M. Lagimodière a du lui rappeler les règles du langage parlementaire.

Les interminables lectures des journaux, de la chambre faites par le candidat conservateur devant un public endormi n'ont pu le relever dans l'esprit des électeurs, qui tous se souviennent qu'il n'a cherché à rendre aucun service à la contrée qu'il représentait, et que son rôle au parlement à toujours été bien piètre, bien terne, inutile et sangereux. Aussi M. Lagimodière peut-être certain d'emporter haut la main le comté.

Les nouvelles des trois divisions électorales de Winnipeg sont aussi ou ne peut plus satisfaisantes, et de ce côté, le parti libéral peut être assuré de la victoire.

CORRESPONDANCE

SAINT-ADOLPHE

27 Nov. 1899—Le succès du bazar de St. Adolphe ayant dépassé toutes les espérances du Rev. M. Turcotte il a voulu recompenser ses paroissiens en priant Mme Coupez de bien vouloir organiser une soirée theatrale.

Avec le concours de plusieurs Demoiselles et MM. de St. Norbert, Mme Coupez qui d'ailleurs n'en est pas a son coup d'essai en matière musicale, a réussi à improviser un programme très interressant. Les habitants de St. Adolphe resteront pendant longtemps sous l'inpression de ce concert.

Le Piano a eté tenu par Mme Coupez dont l'éloge n'est plus a faire, les difficultés presque insurmontables étant pour elle un vrai jeu d'enfant.

Ont été très applaudi Melle Agrès Lachance de St. Norbert qui possède une belle voix de soprano, et Melle Maria Laporte dont la voix de contralto a charmé l'auditoire.

Très appréciés aussi M. et Mme McDougall pour leur chant et M. H. Chevrier qui est un artiste sur le violon.

Voici la liste des morceaux qui ont tous été joués, ou chantés avec beaucoup de grâce et un véritable talent artistique.

1o. Volcans Marh, M. Levêque, Mme Coupez; 2o. L'orpheline Romance, M. Lachance; 3o. Monsieur Isaac Monologue, M. H. de Moissac: 4o. General Singel's March, M. Jean Mme Coupez; 5o. Ma Normandie Romance, M. H. de Moissac; 6o. Les deux œufs Monologue, M. E. Jean; 7o. La Romanesca solo de violon, M. H. Chevrier; 8o. La ieune Juive Romance, Mlle Laporte; 9o. Polka des English Chanson, M. E. Jean; 10. Pride of the ball chant, M. et Mme McDougall; 11o. Ma femme ma pipe Monologue, M. E. Jean; 12o. L'Envers du ciel Romance, Melle Lachance; 13o. L Enfant de Strasbourg Recit, M. E. Jean; 14o. Le Tambourin Solo de violon, M. H. de Moissac; 15o. Les deux jumelles chansonnette comique M. Lévôque; 16o. La Course aux Crabes Monologue M. de Moissac; 27o. La valse des Paquerettes. M. Jean M. Lévêque; 18o. Le tunnel de St. Germain Chanson, M. Levêque; 19o. La couronne, Recit Dramatique, M. E Jean; 20o. Le Vainqueur solo de Cornet M. Levêque Mme Coupez 21o. La Pampolaise Romance M. H. de Moissac, 22o. Valse Ecossaise, Piano, Mme Coupez; 23o. Les denx nerveuses Pièce comique, Mlle Laporte, Mlle Lachance; 24o. La Retraite de Crimée Cornet, M. Jean; 24o. Vive la Canadienne, M. Jean; 25o. God Save the Queen, par toute la troupe; 27o. La Marseillaise; M. H. de Moissac, M E. Jean.

Plusieurs MM. de St. Boniface

parmi lesquels ont été remarqués MM. Bertrand. Fournier, H. Chevrier, Kittsonn etc., sont venus rehausser l'éclat de la soirée soit par leur concours ou par leur ardeur a applaudir chanteurs et musiciens.

Une allocution très goutée par l'auditoire à été faite par M. Fournier rapport aux dons fait par M. Bertrand en faveur de la cloche et du bazar de St. Adolphe.

En plus de ces dons M. Bertrand paye aux deux candidates du bazar les present que le R. M. Turcotte leur avait offerts et qui consistent en deux belles montres en or (avec chaînes).

M. Bertrand fait beaucoup plus je crois pour notre paroisse que les MM. soi-disant si riches et qui font des dons de $0.25.

Esperons que avant longtemps St. Adolphe sera de nouveau égayé par une soirée aussi agréable et que beaucoup de donateurs seront aussi généreux que M. Bertrand.

Le Pigeon Fidele.

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre,—deux pigeons belges et voyageurs. L'un d'eux fut vendu il y a une année, à un colombophile russe, qui l'emporta en Russie.

Mais le pigeon avait gardé la nostalgie de son pays d'origine et le regret de son ami d'enfance. Si bien qu'il se décida un jour à s'enfuir, et il vient de réintégrer le colombier natal aprés avoir parcouru pour cela, quatre mille kilomètres, tout simplement.

Il parait que c'est là un record pour pigeons voyageurs. Mais avoir retrouvé son logis après une année d'absance, c'est aussi un record de mémoire et de fidélité--pour un pigeon s'entend.

Aux Electeurs de la Division Electorale de Lorne.

MESSIEURS,

J'ai reçu de différentes localités du Comté un grand nombre de pétitions couvertes de signatures, pour me demander de me présenter de nouveau comme candidat aux Elections Provinciales ; Je me rends à ces sollicitations et j'accepte la candidature.

Durant les quatre dernières années, j'ai fait tout mon possible pour remplir les devoirs que me conferait mon mandat : si je suis élu de nouveau je continuerais à apporter tous mes soins pour donner satisfaction aux intérêts de notre comté, qui sont en harmonie avec ceux de la Province.

Je me propose de vous rendre visite et de vous exposer avant les élections, la manière dont j'ai rempli mon mandat,

Je vous remercie pour votre confiance et votre support.

JAS. RIDDELL.

NOUVELLES LOCALES.

Les Revds MM. Kavanagh, curé de St. Frs.-Xavier, Martin curé de St. Eustache et T. Viens curé de Portage la Prairie étaient à l'Archevêché lundi le 27 Novembre.

La semaine dernière le Rév. Père Blais est allé faire visite à La Broquerie au Rév. M. Giroux. Il est parti dans la même semaine pour l'Est.

Les Revds. MM. Dugas V. G., et Béliveau sont allé faire visite à Mgr. Ritchot à St., Norbert la semaine dernière.

Dimanche, le 26 c'est le Révd. M. Béliveau qui a donné le sermon a la cathédrale et le Rév. Jos. Trudel qui a chanté la grand'messe.

DECES

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mde Lamontagne décedée la semaine dernière à l'âge de 97 ans. Nous offrons nos sincères condoléances à, M. Modeste Lamontagne.

A Ste. Anne des Chênes, Marius Morin décédé le 28 novembre 1899 à l'âge de 7 ans, 1 mois et 6 jours, Enfant bien aimé de Mde S. Morin nos sympathies à Mme S. Morin dans la douloureuse épreuve qui la frappe.

LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, souc peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba